AVERTISSEMENTS AGRICOLES

2

DLP 11-2-80307913

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "LANGUEDOC-ROUSSILLON"
(AUDE - GARD - HERAULT - LOZERE - PYRENEES ORIENTALES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
MAISON DE L'AGRICULTURE - BAT. 5 - PLACE CHAPTAL
34076 MONTPELLIER CEDEX - TEL [redacted] 92.41.42

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F.
Régisseur de recettes de la D.D.A.
C.C.P. Montpellier 5238-57

N° 2 - 6 février 1980

ABONNEMENTS - REABONNEMENTS

Nous invitons nos abonnés, qui reçoivent ce bulletin avec la mention :
" VOTRE ABONNEMENT EST TERMINE "
à souscrire le renouvellement, dès que possible.
Ce bulletin est le dernier qui leur est adressé.

: V I G N E :

ESCA ou APOPLEXIE -

La recrudescence des attaques des différents champignons responsables : Stereum, Phellinus, Eutypa, est importante dans de nombreux vignobles. L'adoption de nouvelles techniques de mode de conduite, liées à des pratiques culturales rénovées constitue une des causes.

La lutte recourt à des solutions d'arsenite de soude apportant au moins 1250 g d'arsenic à l'hectolitre d'eau, soit 2,5 l de produit commercial. Ce dosage doit être réduit sur certains cépages réputés sensibles et par temps humide. Ce traitement est à appliquer dix à douze jours après la taille, et quinze jours à trois semaines avant débourrement. Il est surtout important d'intervenir par temps sec.

Les souches seront abondamment mouillées afin d'assurer la protection des plaies de taille. En cas de transformation importante des ceps (rabattement), l'application supplémentaire de peintures fongicides est recommandée.

N.B. La méthode de lutte contre l'Eutypa est encore à mettre au point. Le badigeonnage des plaies à l'aide d'une solution de Benomyl (benlate) à raison de 1,5 g m.a./litre peut être préconisé à titre préventif dans les parcelles concernées par ce champignon lignicole

EXCORIOSE -

Cette maladie est également en recrudescence, notamment dans les situations favorables des vallées et sur le littoral.

Le traitement à l'aide d'arsenite de soude, à 1/2 dose (soit 625 g d'arsenic ou 1,25 l de produit commercial à l'hectolitre), à proximité du débourrement est recommandé si aucune application n'a déjà été faite contre l'Esca. Il peut être complété, dans les situations très exposées par des applications de fongicide de synthèse (mancozèbe), effectuées après le départ de la végétation.

P.1347

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Place Chaptal MONTPELLIER - Le Directeur : P. JOURNET - N° d'inscription P.P. : 531 A.D.

COCHENILLES -

La lutte contre ces ravageurs repose sur l'utilisation d'huiles jaunes pendant le repos complet de la végétation ; ou d'oléoparathions à proximité du débourrement. Il est indispensable de traiter l'ensemble de la végétation.

PYRALE -

Les traitements arsenicaux préconisés contre l'Esca et l'Excoriose ont une efficacité certaine contre ce ravageur quand ils sont soigneusement effectués.

PRECAUTIONS :

Les produits conseillés en cette période de l'année sont "agressifs". Le port de gants, bottes et vêtements imperméables est recommandé. Il convient de traiter par temps calme, pendant les heures chaudes de la journée, de concentrer les jets sur les souches et d'éviter la constitution de brouillards susceptibles d'être entrainés par le vent. Arrêter toute application de substance caustique dès le gonflement des premiers bourgeons.

L A V A N D I N

CECIDOMYIE -

Une note parue dans la presse a attiré l'attention sur l'évolution du ravageur dans le département du Gard.

Dans les plantations où ce ravageur a provoqué d'importants dégâts l'an dernier, il convient maintenant de réaliser sans tarder une protection à l'aide d'insecticides granulés répandus sur les lignes (bandes de 30 à 40 cm). Le choix est possible entre les substances insecticides suivantes :

carbofuran (Curater), chlorfenvinphos (Birlane, Psilatox), chlorpyriphos (Dursban), diazinon (Basudine, Umuter), fonofos (Dyfonate).

L'application de ces granulés, à raison de 20 kilogrammes de spécialité commerciale à l'hectare, doit être effectuée au moyen d'un appareil distributeur bien adapté. Les granulés seront déposés sur le sol entre les plants, sur la ligne, et non incorporés à la terre.

L'INGENIEUR EN CHEF D'AGRONOMIE,

CHEF DE CIRCONSCRIPTION,

V. LAGAUDE

Tirage du 6 février 1980 - 1300 exemplaires
N° d'inscription P.P. 531 A.D.

... ...

plantes à sensibilité variable	plantes résistantes jusqu'ici
Berberis (B. thungergii 'Atropurpurea' et B. x stenophylla sont sensibles)	Lonicera
	Magnolia
	Morus (mûrier)
Chamaecyparis (Ch. laws. 'Alumii' et Pottenti' sont sensibles)	Nerium (laurier rose)
	Parthenocissus (vigne vierge)
	Paulownia
Pinus (P. griffithii, P. halepensis, P. pinea paraissent résistants)	Platanus (platane)
	Potentilla (potentille)
	Quercus (chêne)
Pittosporum	Rhododendron
	Rhus typhina
plantes ayant montré une certaine sensibilité en 1978-79	Ribes
	Robinier
	Salix (saule)
Conifères	Sophora
Cupressocyparis	Tamarix
Thuya	Ulmus (orme)

Dans l'attente des résultats des expérimentations prévues en 1980 par le groupe de travail, et au moins provisoirement,

- ne pas effectuer de traitement tardif afin d'éviter les périodes de réchauffements brutaux, par exemple ne pas traiter après le 15 février dans la moitié nord de la France ; le dichlobénil peut être utilisé ainsi en fin d'hiver en cas d'enherbement des pépinières,

- éviter de traiter en région à forte pluviosité en fin d'hiver ou début de printemps si le traitement risque ainsi d'être suivi de pluies importantes à bref délai,

- éviter d'employer la spécialité à 7,5 % de dichlobénil quand on peut disposer de la spécialité à 4 % ; l'épandage sera plus facile et les risques, en cas de dépassements des doses, moins sensibles,

- veiller à réaliser un épandage régulier avec un matériel approprié (1), éviter l'accumulation de granulés au niveau du collet des plantes cultivées, comme les doublements d'application sur les surfaces traitées.

- le dichlobénil est homologué à la dose de 4 500 g de matière active par ha (soit 60 kg de produit à 7,5 % ou 112,5 kg de produit à 4 %) mais, dans de nombreux cas, la dose de 3.000 g de matière active par ha est suffisante (soit 40 kg de produit à 7,5 % ou 75 kg de produit à 4 %).

- ne traiter, bien entendu, que les essences indiquées comme résistantes au dichlobénil : ce désherbant ne doit pas être utilisé sur plants résineux forestiers.

Les mêmes observations sont à prendre en considération en ce qui concerne les spécialités à base de chlortiamide qui, d'ailleurs, ne sont pas particulièrement préconisées pour le désherbage des pépinières.

Les risques semblent réduits en désherbage de plantation en espaces verts établis : pas de cas de sensibilité apparemment signalés (sous réserve d'observation des notices des distributeurs).

----

(1) s'adresser aux conseillers locaux.

P348

.../...

Pépiniéristes, employez le dichlobénil et le chlortiamide avec prudence pour le désherbage de vos pépinières

De nouveaux problèmes se sont posés cette année 1979 avec l'emploi du dichlobénil en pépinières, avec, dans différents cas, des manifestations de symptômes tels que étranglement et nécrose du collet, port pleureur ou rampant avec des branches cassantes comme du verre...

Des cas de sensibilité semblables ont été observés avec le chlortiamide.

Le groupe de travail auteur de ce texte, réunissant des représentants de la Protection des Végétaux, de l'Institut National de la Recherche Agronomique, du Comité de Développement Horticole de la Région Orléanaise, de l'Institut Technique Interprofessionnel de l'Horticulture, après s'être réuni en possession de tous les éléments d'information disponibles, a décidé de diffuser les informations et préconisations suivantes :

. Le tableau de sensibilité des cultures aux différents désherbants (pages 41-51 du guide Conseil pratiques pour le désherbage chimique des pépinières (1) doit être repris comme suit en ce qui concerne les sensibilités au dichlobénil et au chlortiamide :

plantes sensibles

Espèces ornementales

Alnus (aulne)
Atriplex
Calluna
Choisya
Erica
Hydrangea
Prunus laurocerasus
(= laurier cerise)
Santolina
Spartium
Tilia (tilleul)

Conifères

Abies
Cedrus
Larix
Picea
Pinus
Pseudotsuga

Espèces fruitières

Cerisier
Merisier
Pêcher
Pommier
Prunier

plantes ayant montré une certaine sensibilité en 1978 - 79

Espèces ornementales

Amelanchier
Aucuba
Betula (bouleau)
Buddleia
Caryopteris
Ceanothus
Cercis (arbre de judée)
(Chamaecerasus nitida)
Chaenomeles
Cornus (cornouiller)
Cotoneaster
Deutzia
Forsythia
Genista
Hibiscus
Hypericum (millepertuis)
Ilex (houx)
Laurus nobilis
Mahonia
Malus
Paeonia; (pivoine)
Philadelphus (seringat)
Populus (peuplier)
Prunus
Pyracantha
Rosa
Sorbus (sorbier)
Spiraea
Symphoricarpos
Syringa
Viburnum (V. tinus)
Weigelia

plantes résistantes jusqu'ici

Espèces ornementales

Acer (érable)
Aesculus (marronnier)
Albizzia
Amorpha
Ampelopsis
Arbutus (arbousier)
Azalea
Buxus
Callicarpa
Campsis
Caragana
Carpinus (charme)
Castanea (chataignier)
Catalpa
Colutea (baguenaudier)
Corylus (noisetier)
Cotinus
Crataegus (aubépine)
Cytisus
Eleagnus
Euonymus (fusain
Fagus (hêtre)
Fraxinus (frêne)
Hedera (lierre)
Hippophae (dont argousier)
Juglans (noyer)
Kerria (corète du Japon)
Kolkwitzia
Lavandula (lavande)
Ligustrum (troène)
Liquidambar
Liriodendron (tulipier)

Conifères

Cupressus
Juniperus
Taxus

Espèces fruitières

Cassis
Groseillier
Noisetier
Noyer

(1) - Ce guide, publié sous l'égide du groupe de travail Horticulture ornementale - Pépinières COLUMA, est édité par l'I.T.I.H. - S.N.A.D.H.

.../...